

Pêche · Navigation · Mécanique

Formation continue et sur mesure



École des pêches et de
l'aquaculture du Québec
Cégep de la Gaspésie et des Îles

Offre de cours
2021-2023

Volet Pêche



Titre du cours	Durée	Description sommaire	Clientèle cible	Nombre de participants (min./max.)
1. Ramendage	150 heures	Ce cours permet d'apprendre à ramender les filets de pêche. Le participant y apprend notamment <ul style="list-style-type: none"> - à calculer la résistance et le poids des cordages et des nappes de filet; - à lacer une nappe de filet; - à effectuer des nœuds et des épissures; - à réparer des déchirures à l'intérieur d'une nappe de filet; - à poser une pièce à l'intérieur d'une nappe de filet; - à réparer des déchirures sur les bordures droites et obliques d'une nappe de filet ainsi qu'à poser une pièce sur les bordures d'une nappe de filet. 	Ce cours s'adresse aux capitaines et membres d'équipage	7 / 12
2. Initiation aux diverses épissures	14 heures	Ce cours permettra à l'étudiant d'exécuter les épissures suivantes sur un cordage synthétique câblé à 3 torons : <ol style="list-style-type: none"> 1. Renversée (pomme); 2. D'un œil; 3. Courte; 4. Longue. 	Ce cours s'adresse aux capitaines et membres d'équipage de bateaux de pêche, de bateaux commerciaux et aux plaisanciers	7 / 12
3. Épissure de câble d'acier	12 heures	Ce cours permet <ul style="list-style-type: none"> - d'apprendre à exécuter un œil épissé sur cosse avec un câble d'acier de 6 torons; - d'apprendre à exécuter un œil épissé sans cosse avec un câble d'acier de 6 torons; - d'apprendre à exécuter une greffe sur un câble d'acier de 6 torons; - d'apprendre à exécuter une enture avec deux câbles d'acier de 6 torons. 	Ce cours s'adresse aux capitaines et membres d'équipage de bateaux de pêche, de bateaux commerciaux et aux plaisancier	6 / 6

Titre du cours	Durée	Description sommaire	Clientèle cible	Nombre de participants (min./max.)
<p>4. Montage des engins mobiles *</p> <ul style="list-style-type: none"> • Types d'engins montés : en fonction des besoins de la clientèle 	120 heures	<p>Ce cours permet d'apprendre à monter les engins mobiles de pêche (chaluts et dragues). Il permet également</p> <ul style="list-style-type: none"> - de choisir le type d'engin mobile à utiliser; - de choisir les matériaux et les accessoires pour construire des engins mobiles; - d'effectuer la coupe des pièces; - d'effectuer les aboutures des pièces et le façage des faces de l'engin; - de fabriquer et poser les bordures renforcées; - de préparer et poser les ralingues d'ouverture du chalut; - de poser les flotteurs; - de préparer le faux-bourrelet; - de préparer et installer les dispositifs de sélectivité sur le chalut; - ainsi que de préparer une drague à coquillages. 	Ce cours s'adresse aux capitaines et membres d'équipage	7 / 12
<p>5. Montage des engins fixes *</p> <ul style="list-style-type: none"> • Types d'engins montés : en fonction des besoins de la clientèle 	90 heures	<p>Ce cours permet d'apprendre à monter les engins fixes de pêche en choisissant le type d'engin fixe à utiliser les matériaux et les accessoires pour construire des engins fixes en effectuant des calculs liés à l'ouverture des mailles, à la flottabilité et au lestage du filet droit. Le participant pourra, dans ce cours, effectuer des coupes de filet et monter les différents engins de pêche tels que le filet maillant, le casier, la palangre, la ligne (selon les besoins de la clientèle), de même que de préparer les dispositifs de repérage.</p>	Ce cours s'adresse aux capitaines et membres d'équipage	7 / 12
<p>6. Système de gestion de la sécurité (SGS) à bord des bateaux de pêche</p>	15 heures	Assistance technique pour réaliser la mise en place d'un système de Gestion de la sécurité (SGS) à bord des bateaux de pêche.	Ce cours s'adresse aux propriétaires de bateaux de pêche et aux capitaines	7 / 12
<p>7. Apprenti-pêcheur</p>	630 heures (2 sessions)	<p>Cette formation permet l'obtention d'une certification du Bureau d'accréditation des pêcheurs et des aides-pêcheurs du Québec (BAPAP) et comprend les cours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Situation d'urgence en mer - 60 hr - Ramendage - 120 hr - Montage des engins fixes - 75 hr - Initiation au métier - 90 hr - Habitats et modes de vie des organismes marins - 30 hr - Préparation du voyage de pêche - 30 hr - Montage des engins mobiles - 90 hr - Règles de route - 75 hr - Moyens de communication - 30 hr - Manutention et conservation des produits marins - 30 hr 	<p>Conditions d'admission :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DES - Diplôme d'études secondaires ou • 24 ans + Français Anglais Mathématiques Secondaire III ou • Équivalences reconnues par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) 	7 / 12
<p>8. Travail général au pont</p>	240 heures	<p>Cette certification comprend les cours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manutention et conservation des produits marins - 30 hr - Situation d'urgence en mer - 60 hr (Santé-sécurité + FUM + Secourisme élémentaire en mer) - Ramendage 1 (filets droits) - 90 hr - Ramendage 2 (filets taillés) - 60 hr 	Cette formation s'adresse aux personnes intéressées à améliorer leurs compétences comme homme de pont engagé dans des activités de pêche et/ou d'aquaculture	7 / 12

Volet Pêche

Formation professionnelle

Les modules de formation présentés ci-dessous peuvent être, selon les diverses techniques de pêche, offerts à l'ÉPAQ ou encore dans vos communautés respectives, si le nombre de participants le justifie.



Initiation au métier : 175 hr

Méthodes de pêches (côtière, semi-hauturière et hauturière)	7 hr
Matelotage (ramendage, épissures et nœuds, amarrage)	35 hr
Navire de pêche (connaissances générales, machines et équipements de pêche)	42 hr
Entretien du navire (mécanique, hydraulique, électricité et soudure)	70 hr
Notions sur la conduite du navire	21 hr

Pêche aux filets maillants : 105 hr

Les filets de fond	3,5 hr
Les filets de surface	3,5 hr
Montage des filets	56 hr
Opérations de pêche	21 hr
Conservation des captures	14 hr
Transformation et vente	7 hr

Pêche aux casiers : 105 hr

Les casiers à homard	3,5 hr
Les casiers à crabe	3,5 hr
Montage des casiers	56 hr
Opérations de pêche	21 hr
Conservation des captures	14 hr
Transformation et vente	7 hr

Pêche aux lignes et palangres : 105 hr

Les lignes	3,5 hr
Les palangres	3,5 hr
Montage des lignes	28 hr
Montage des palangres	28 hr
Opérations de pêche	21 hr
Conservation des captures	14 hr
Transformation et vente	7 hr

Pêche au chalut à crevette : 210 hr

Les chaluts à crevette	14 hr
Ramendage avancé	56 hr
Réparation du chalut	98 hr
Opérations de pêche	21 hr
Conservation des captures	14 hr
Transformation et vente	7 hr

Brevets et certificats (Pêche)

Conducteur de petits bâtiments	30 hr
Capitaine de pêche Classe IV	559 hr
Capitaine de pêche Classe III	810 hr

Volet Navigation



Titre du cours	Durée	Description sommaire	Clientèle cible	Nombre de participants (min./max.)
9. Système de cartes électroniques (FUGAWI, Nobeltec, Maxi-Sea et Olex)	30 heures	Le cours sur l'utilisation du système de cartes électroniques permet au candidat de se familiariser et d'utiliser adéquatement l'ensemble des fonctions rattachées aux logiciels existants.	Ce cours s'adresse aux propriétaires et membres d'équipage de petits bateaux de pêche et aux plaisanciers	7 / 12
10. Capitaine de bâtiment de pêche, quatrième classe (Classe IV)	559 heures	Le titulaire du brevet de capitaine de bâtiment de pêche, quatrième classe peut agir en qualité de capitaine à bord d'un bâtiment de pêche d'une jauge brute d'au plus 100 qui effectue un voyage à proximité du littoral. (Transports Canada, TP2293F, 07/2007, p. 269)	Candidat ayant accumulé ou sur le point d'accumuler 12 mois de service en mer dans des fonctions de pont à bord d'un ou de plusieurs bâtiments de pêche d'une longueur d'au moins 12 m (<i>Règlement sur le personnel maritime</i> , SOR/2007-115, octobre 2009, p. 58)	8 / 12
11. Capitaine de bâtiment de pêche, troisième classe (Classe III)	810 heures	Le titulaire du brevet de capitaine de bâtiment de pêche, troisième classe, peut agir en qualité de capitaine à bord d'un bâtiment de pêche de n'importe quelle jauge qui effectue un voyage à proximité du littoral [...]. (Transports Canada, TP2293F, 07/2007, p. 265)	Candidat (Classe III) ayant accumulé ou sur le point d'accumuler a) au moins 24 mois de service en mer à exercer des fonctions de pont à bord d'un ou de plusieurs bâtiments de pêche d'une jauge brute d'au moins 25 b) ou au moins 12 mois, en étant titulaire d'un brevet de capitaine de bâtiment de pêche, quatrième classe (<i>Règlement sur le personnel maritime</i> , SOR/2007-115, octobre 2009, p. 57)	8 / 12

Volet Navigation

Titre du cours	Durée	Description sommaire	Clientèle cible	Nombre de participants (min./max.)
12. Conducteur de petits bâtiments	30 heures	<p>Ce cours permet aux participants d'acquérir</p> <ul style="list-style-type: none"> - les connaissances élémentaires sur les risques associés au milieu marin et à leur propre bâtiment et les moyens de prévention des incidents à bord des bâtiments; - les connaissances et les compétences nécessaires à la conduite sécuritaire d'un petit bâtiment autre qu'une embarcation de plaisance dans des eaux abritées ou à proximité du littoral et dans des conditions de navigation normale, notamment dans l'obscurité et par visibilité réduite; - des connaissances additionnelles sur les aides à la navigation et le matelotage qui viendront améliorer leurs connaissances de base. <p>(Transports Canada, TP14692F, juillet 2007, p. 4)</p>	<p>Ce cours s'adresse aux conducteurs de petits bâtiments commerciaux, autres que les remorqueurs et les bâtiments de pêche, d'une jauge brute d'au plus 5 qui effectue un voyage à proximité du littoral, classe 2 ou en eaux abritées et de bâtiments de pêche d'une jauge brute d'au plus 15 ou d'une longueur hors-tout d'au plus 12 mètres qui effectue un voyage à proximité du littoral, classe 2 [...] (Transports Canada, TP14692F, juillet 2007, p. 4)</p>	8 / 12
13. Sécurité des bâtiments de navigation intérieure – DVS	26 heures	<p>Ce cours a été élaboré pour satisfaire aux exigences du RPM (Règlement sur le personnel maritime) en ce qui a trait à la formation sur les techniques individuelles de survie et de lutte contre les incendies. (Traduit de : Transport Canada, TP4957E, <i>Marine Emergency Duties Training courses</i>, 2nd Edition, Dec. 2016, p. 29.)</p>	<p>Ce cours est un prérequis pour tout personnel naviguant à bord des petits navires de pêche et de commerce et pour des capitaines et membres d'équipage des bateaux avec passagers. Ce cours s'adresse également aux gens de mer oeuvrant dans le secteur touristique</p>	8 / 12
14. Sécurité de base des petits bâtiments de navigation intérieure autres que les embarcations de plaisance –SDV-BS	10 heures	<p>Formation minimale sur les techniques de survie et de lutte contre les incendies pour les gens oeuvrant sur les bâtiments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Navire de 24 mètres ou moins effectuant un voyage en eaux abritées seulement; - Navire de 24 mètres ou moins effectuant un voyage dans les eaux domestiques; - Navire de pêche de 24 mètres ou moins effectuant un voyage dans les eaux domestiques. <p>(Traduit de : Transport Canada, TP4957E, <i>Marine Emergency Duties Training courses</i>, 2nd Edition, Dec. 2016, p. 54.)</p>	<p>Ce cours remplace l'ancien cours FUM A3 et s'adresse aux capitaines et membres d'équipage de bateaux avec passagers</p>	8 / 12

Titre du cours	Durée	Description sommaire	Clientèle cible	Nombre de participants (min./max.)
15. Certificat restreint d'opérateur radio-commercial maritime (CRO-CM)	24 heures	Ce cours permet d'acquérir <ul style="list-style-type: none"> - les connaissances des caractéristiques fondamentales du service mobile maritime; - les principes du système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM); - les connaissances pratiques, caractéristiques de fonctionnement et capacité à utiliser le matériel du sous-système SMDSM d'une station de navire; - les procédures pour communications de détresse, de sécurité et courantes du SMDSM. (Industrie Canada, CIR-25, avril 2008, p. 8-9)	Ce cours s'adresse aux capitaines et aux membres d'équipage qui sont en charge du quart de la passerelle	8 / 12
16. Navigation électronique simulée (NES restreint)	60 heures	Ce cours permet au stagiaire d'acquérir <ul style="list-style-type: none"> - une connaissance des principes de fonctionnement et d'utilisation; - ainsi que les compétences nécessaires pour l'utilisation appropriée de l'équipement que l'on rencontre généralement à bord d'un navire côtier. (Transports Canada, TP4958F, juin 2008, p. 50)	Ce cours s'adresse aux capitaines et membres d'équipage	8 / 12
17. Usages des cartes et pilotage 1 (Classe IV)	120 heures	Dans ce cours, le candidat développera <ul style="list-style-type: none"> - des connaissances sur les principes de construction des différents types de cartes et leur utilité; - des connaissances et aptitudes à utiliser les publications; - leurs aptitudes à déterminer la position du navire en utilisant les amers, les aides à la navigation, y compris les phares, les balises et les bouées, la navigation à l'estime, compte tenu des vents, des marées, des courants et de la vitesse prévue, sur la tenue d'un journal de bord et d'un registre des erreurs du compas. (Transports Canada, TP2293F, juillet 2007, p. 186-187)	Ce cours s'adresse aux membres d'équipage ayant déjà débuté un cours de Classe IV sans le terminer (maximum 5 ans) et n'ayant pas le cours d'Usage des cartes et pilotage 1	8 / 12
18. Météoro-logie 1 (Classe III)	90 heures	Ce cours permet d'acquérir des connaissances sur des caractéristiques des divers phénomènes météorologiques, des procédures de compte rendu et des systèmes d'enregistrement. Ce cours permettra également de développer des aptitudes à utiliser et à interpréter les renseignements fournis par les instruments météorologiques de bord et des aptitudes à interpréter et à utiliser de façon pratique les renseignements météorologiques disponibles. (Transports Canada, TP2293F, juillet 2007, p. 144 -147)	Ce cours s'adresse aux membres d'équipage désirant compléter un brevet comptant le cours de Météorologie 1	8 / 12

Titre du cours	Durée	Description sommaire	Clientèle cible	Nombre de participants (min./max.)
19. Capitaine avec restrictions (-60 tonneaux)	180 heures	<p>Ce cours permet</p> <ul style="list-style-type: none"> - de démontrer une bonne connaissance du secteur pour lequel le brevet sera valable; - d'apprendre à manœuvrer le bâtiment; - de faire fonctionner le système de propulsion et tous les autres systèmes du bâtiment; - de faire face aux situations d'urgence; - de prévenir et combattre les incendies; - d'effectuer l'amarrage du bâtiment et les travaux de matelotage connexes; - de prévenir la pollution; - de maintenir la stabilité du bâtiment; - d'assurer la sécurité des passagers et utiliser le matériel de sécurité et l'équipement de sauvetage; - d'effectuer les vérifications et les inspections nécessaires et s'assurer que le bâtiment est muni de tous les certificats et documents requis; - d'assurer une navigation sécuritaire et prévenir les abordages; - d'utiliser les cartes marines et publications nautiques pour planifier et effectuer une sortie sur un plan d'eau; - d'utiliser le compas magnétique pour la prise de relèvements et pour tenir un cap; - d'utiliser le système de balisage canadien; - d'utiliser le radar pour garantir la sécurité de la navigation; - de déterminer la position du bâtiment par l'utilisation des aides électroniques à la navigation; - d'assurer les communications radio; - d'effectuer du remorquage. <p>(Transports Canada, TP2293F, juillet 2007, p. 190 - 197)</p>	<p>Ce cours s'adresse à des candidats désirant être capitaines sur des bateaux avec passagers (-60 tonneaux) ou sur des remorqueurs (-60 tonneaux)</p>	8 / 12

Volet Mécanique

Titre du cours	Durée	Description sommaire	Clientèle cible	Nombre de participants (min./max.)
20. Entretien des systèmes électriques du petit navire de pêche	30 heures	Le cours permettra au participant d'entretenir et d'effectuer des réparations mineures sur les composants électriques du navire de pêche. Le cours portera sur le principe de fonctionnement de l'électricité, les instruments de mesure, le système de démarrage, de charge et de jauges, le câblage électrique et les mises à la masse du petit bateau de pêche et l'appareillage électrique du bateau de pêche.	Cette formation s'adresse aux propriétaires et membres d'équipage de bateaux de pêche de 45 pieds et moins et aux plaisanciers	7 / 12
21. Câblage électrique et mises à la masse du petit navire de pêche	12 heures	Ce cours permettra au participant d'entretenir et d'effectuer des réparations mineures sur le câblage électrique du navire de pêche.	Cette formation s'adresse aux propriétaires et membres d'équipage de bateaux de pêche de 45 pieds et moins et aux plaisanciers	7 / 12
22. Mécanique marine	210 heures	Cette certification comprend les cours suivants : - Hydraulique et propulsion - 30 hres - Moteurs marins et auxiliaires - 140 hres - Systèmes électriques - 40 hres	Ce cours s'adresse aux capitaines et membres d'équipage responsables de la mécanique à bord des bateaux	7 / 12
23. Moteurs marins	90 heures	Le cours Moteurs marins permet à l'étudiant d'acquérir des habiletés liées à l'entretien du moteur marin. Plus spécifiquement, le cours permettra au participant - de corriger les niveaux d'huile et de liquide réfrigérant; - d'effectuer les changements d'huile; - d'analyser les huiles et le liquide réfrigérant; - d'effectuer des interventions de nature préventive sur le système d'injection; - de corriger la densité et la qualité du liquide réfrigérant; - d'entretenir le système d'alimentation en air du moteur; - d'interpréter les valeurs des variables relatives au fonctionnement du moteur; - de procéder au démontage, au montage et à l'ajustement de composants.	Ce cours s'adresse aux capitaines et membres d'équipage responsables de la mécanique à bord des bateaux et aux plaisanciers	7 / 12
24. Hydraulique	75 heures	Le cours Hydraulique permet à l'élève - d'expliquer les principes de base de l'hydraulique; - d'interpréter des diagrammes hydrauliques; - de schématiser des circuits hydrauliques; - d'utiliser le matériel et l'outillage appropriés; - de déceler les défaillances d'un circuit hydraulique; - et d'observer les règles de sécurité se rapportant à l'utilisation de l'hydraulique.	Ce cours s'adresse aux capitaines et membres d'équipage responsables de la mécanique à bord des bateaux	7 / 12

Tous autres cours répondant aux besoins du client.

Volet Pêcheur - Mariculteur



ÉLEVAGE DE LA MOULE POUR PÊCHEURS

Ce cours s'adresse aux pêcheurs qui désireraient s'initier à l'élevage de la moule en débutant de petites productions, que ce soit à titre individuel ou en s'associant à d'autres producteurs ou pêcheurs. Le cours comporte six (6) modules de formation. Les moments de l'année où ces modules seront offerts seront précisés par l'ÉPAQ. Le pêcheur pourra alors choisir la séquence de modules et le nombre de modules qui lui conviennent.

Titre du cours	Durée	Description sommaire	Clientèle cible	Nombre de participants (min./max.)
25. Élevage de la moule bleue	5 heures	Module A - Présentation du métier : Cette partie du cours présente le marché du travail et l'environnement d'affaires : permis, réglementation, financement, organisation de l'industrie. Elle permet également à l'étudiant de prendre connaissance des types d'activités menées ici comme ailleurs et fait voir les tâches, les habiletés et les conditions d'exercices qui sont impliquées.	Asynchrone (2,5 hr) Synchrone (2,5 hr)	7
	12 heures	Module B (1^{re} partie) - Techniques d'élevage (théorie) : Cette partie du cours traite du cycle biologique de développement de la moule et le met en parallèle avec le cycle de production (collecte du naissain, croissance des moules en suspension, période de récolte) et les infrastructures d'élevage nécessaires. Les forces en jeu, le calcul des bouées nécessaires à la flottaison des infrastructures, l'organisation du parc de filières, etc. sont également couverts.	Synchrone (12 hr)	7
	40 heures	Module B (2^e partie) - Techniques d'élevage (pratique) : Cette partie du cours demande la participation active de l'étudiant aux opérations d'élevage encourues : installation et ancrage d'une filière, réglage de la tension et de l'alignement de la filière, pose de collecteurs, boudinagnage, récolte.	Présentiel (40 hr)	7
	6 heures	Module C - Planification de la saison d'activités : Cette partie du cours permet à l'étudiant d'établir un scénario et des objectifs de production.	Synchrone (6 hr)	7
	15 heures	Module D - Démarrage de l'entreprise : Dans cette partie du cours, l'étudiant prend connaissance des exigences liées à une demande de permis et des éléments à inclure dans son plan d'affaires. La liste des bailleurs de fonds, des programmes d'aide et des partenaires financiers est également présentée et commentée.	Asynchrone (5 hr) Synchrone (10 hr)	7
	12 heures	Module E - Gestion des opérations et vente du produit : Cette dernière partie du cours permet à l'étudiant de se familiariser avec la gestion des opérations et des infrastructures, la gestion du risque, la conservation du produit et les exigences du marché. Des notions de finances et d'économie sont également expliquées dans cette partie.	Synchrone (12 hr)	7

ÉLEVAGE DU PÉTONCLE POUR PÊCHEURS

Ce cours s'adresse aux pêcheurs qui désireraient s'initier à l'élevage du pétoncle en débutant de petites productions, que ce soit à titre individuel ou en s'associant à d'autres producteurs ou pêcheurs. Le cours comporte quatre (4) modules de formation. Les moments de l'année où ces modules seront offerts seront précisés par l'ÉPAQ. Le pêcheur pourra alors choisir la séquence de modules et le nombre de modules qui lui conviennent.

Titre du cours	Durée	Description sommaire	Clientèle cible	Nombre de participants (min./max.)
26. Élevage du pétoncle géant	5 heures	Module A - Présentation du métier : Cette partie du cours présente le marché du travail et l'environnement d'affaires : permis, réglementation, financement, organisation de l'industrie. L'étudiant prend connaissance des types d'activités menées ici comme ailleurs et examine les tâches, les habiletés et les conditions d'exercices qui sont impliquées.	Asynchrone (2,5 hr) Synchrone (2,5 hr)	7
	15 heures	Module B (1^{re} partie) - Techniques d'élevage (théorie) : Cette partie du cours présente les cycles de développement et de production du pétoncle (collecte du naissain, production de naissain en éclosion, croissance du naissain sur les collecteurs, etc.), analyse les techniques, les méthodes d'élevage et les infrastructures nécessaires.	Synchrone (15 hr)	7
	40 heures	Module B (2^e partie) - Techniques d'élevage (pratique) : Cette partie du cours est consacrée aux opérations d'élevage que l'étudiant est appelé à effectuer : installation d'une filière d'élevage, balisage du site, nettoyage des structures, tri des pétoncles, mise en support, monitoring, ajustement de la flottabilité, etc.	Présentiel (40 hr)	7
	15 heures	Module C - Planification et organisation de la saison d'activités : Cette partie du cours permet à l'étudiant de prendre connaissance des exigences liées à une demande de permis et d'établir un scénario souhaitable d'activités.	Synchrone (15 hr)	7
	15 heures	Module D - Gestion des opérations lors de la récolte : Cette dernière partie du cours traite de la taille et de la qualité des pétoncles à mettre en marché, des exigences à satisfaire pour bien les entreposer en viviers, de la réglementation à respecter et des exigences du marché.	Synchrone (15 hr)	7

LA RÉCOLTE ET LA CULTURE DES ALGUES

Titre du cours	Durée	Description sommaire	Clientèle cible	Nombre de participants (min./max.)
27. Récolte des macroalgues	15 heures	Ce cours prévoit la cueillette de macroalgues et la familiarisation avec leurs différentes caractéristiques : morphologie, répartition verticale, distribution régionale, cycle de croissance. L'étudiant est sensibilisé aux bonnes pratiques de récolte, à la réglementation en vigueur ainsi qu'au traitement post-récolte des macroalgues.	Asynchrone (10 hr) Synchrone (5 hr) ou Présentiel (15 hr)	7
28. Initiation à la culture des macroalgues	20 heures	Ce cours permet une initiation aux principales opérations liées à la culture des macroalgues : émission des spores, captage et culture des spores, croissance et fixation des microplantules, croissance des plantules en bassin, croissance en mer.	Asynchrone (5 hr) Synchrone (15 hr)	7

- Dans une **formation asynchrone**, l'apprentissage s'effectue via des modes de communication ne nécessitant pas de connexion simultanée. Il peut s'agir, par exemple, de plateformes de formation à distance; les activités d'apprentissage se déroulent en des temps différents, au choix de chaque apprenant.
- Dans une **formation synchrone**, l'enseignement (en groupe) s'effectue en temps réel, que ce soit par web-conférence, par visioconférence ou par un autre moyen.
- Le mode de **formation présentiel** est traditionnel et implique l'utilisation d'un espace commun (salle de cours, laboratoire).

L'ÉPAQ, une équipe engagée !

Partenaire de l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec, l'ÉPAQ, par son Service de la formation continue, est fière de vous proposer son offre de cours des plus diversifiés pour 2021-2023.

Pour nous joindre

Pour toute demande d'information ou obtenir une proposition adaptée à vos propres besoins, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Bureau école-industrie

Robert Nicolas, responsable
Courriel : rnicolas@cegepgim.ca
Tél. : 855 385-2241, poste 4104
Cell. : 418 616-2739
Télééc. : 418 385-2888

Service de la formation continue

Lison Laflamme-Trudel, conseillère pédagogique
Courriel : lltrudel@cegepgim.ca
Tél. : 855 385-2241, poste 4114
Cell. : 418 689-9433
Télééc. : 418 385-2888

Agente de soutien administratif
Tél. : 855 385-2241, poste 4101
Télééc. : 418 385-2888



École des pêches et de
l'aquaculture du Québec
Cégep de la Gaspésie et des Îles

167, La Grande-Allée Est
Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0
www.epaq.qc.ca